

**COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 JUILLET 2013**

**Etaient présents :**

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,  
Mme Blanc Dominique, MM. Peray Hervé, Moutton Gérard, Girod Claude, adjoints  
Mmes Caretti Brigitte, Collet Josiane  
MM. Davis Andrew, Debard Jérémie, Gigi Dominique, Lévrier Bernard, Millet Eric.

**Absent excusé :**

M. Piberne Olivier (pouvoir à Mme Blanc Dominique).

**Absents :**

Mme Grand Corinne  
MM. Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Marchand Yves.

**1 M. Jérémie Debard est élu secrétaire de séance à l'unanimité.**

**2. Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.**

**3. DELIBERATIONS**

**3.1. BUDGET PRIMITIF – DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que certains crédits prévus au budget 2013 (budget principal) s'avèrent insuffisants pour régler les dépenses engagées de l'année en cours.

Par conséquent, il y a lieu de prévoir les modifications budgétaires correspondantes sur l'exercice comptable 2013.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

DECIDE de prévoir les modifications budgétaires en annexe sur l'exercice 2013 du budget principal s'élevant à :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 5 783 €  
- Recettes : 5 783 €

Section d'investissement :

- Dépenses : - 40 257 €  
- Recettes : - 40 257 €

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

<i>opération chapitre</i>	<i>articles</i>	<i>intitulés</i>	<i>Prévisions BP 2013</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>observations</i>
		<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 783,00</b>	<b>5 783,00</b>	
73	7381	Taxe add. droits de mut. ou taxe pub. foncière	25 000,00		5 783,00	notification Conseil Général du 24.6.13 : 30 783 €
014	73925	fonds de péréquation ressources	1 200,00	5 040,00		état préfecture du 16.5.2013 : FPIC = 6240 €
74	748314	dotation unique de compensation	0,00		1 317,00	
74	74833	état compensation CET	1 350,00		-1 317,00	
023	023	virement à la section d'investissement	401 556,00	743,00		
<i>opération</i>	<i>articles</i>	<i>intitulés</i>	<i>Prévisions BP 2013</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>observations</i>
		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 176 303,00</b>	<b>-40 257,00</b>	<b>-40 257,00</b>	
021	021	virement de la section de fonctionnement	401 556,00		743,00	
10	10222	FCTVA	190 000,00		-9 000,00	estimation affinée déclaration FCTVA
13	1348	fonds affectés à l'équipement non transférable.	12 000,00		2 000,00	transfert de l'op.21 part. amgt arcades locaux ciaux (2ba-2bb) ostéopathie + psychologue (200+300) x 4 mois
op 21	1348	fonds affectés à l'équipement non transférable.	2 000,00		-2 000,00	transfert en ONI part. amgt arcades locaux ciaux (2ba-2bb) ostéopathie + psychologue (200+300) x 4 mois
ONI 204	2041582	subvention équipement aux organismes privés	21 000,00	21 000,00		APD du 4.10.2012 DOS 2012- EP ETRAZ-ST JEAN (10259 €) APD du 16.5.13 DOS 2012-0934 MODIF EP Feigères (10500 €)
ONI 21	21534	réseaux d'électrification	0,00	7 850,00		transfert du 2315 raccordement Gander Jacques Delattre
ONI 21	2158	Mobilier urbain	23 786,00	3 800,00		reste à acheter vol tronçonneuse MS 271 (550€) poste à souder (461€) engagé : échafaudage (1318 €) karcher (2601€/2400€) pompe Tecnomat dima (126 €) clés à chocs (466 €) étau (242€) enrouleur auto (418€)
ONI 21	2182	matériel de transport	7 000,00	-750,00		
ONI 23	2313	constructions	38 616,00	36 500,00		remplace chaudière CSE CF (23998/25996) transfert de l'op.21 aménagement arcades locaux commerciaux (2ba-2bb) ostéopathie + psychologue (38 356 €)
ONI 23	2315	installations techniques	35 299,00	-7 841,00		transfert au 21534 raccordement ERDF Gander Jacques Delattre (7841 €) voir - value devis Eiffage + ARTICLE 61523
041	21538	autres réseaux/subvention équipement groupement	32 000,00	-32 000,00		<b>EP 2012 APD Vie Etraz et rte de St Jean Transfert au 2041582 STE Affectation 2012 Réseaux EP au SIEA</b>

<b>opération</b>	<b>articles</b>	<b>intitulés</b>	<b>Prévisions BP 2013</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>observations</b>
041	13258	autres réseaux/subvention équipement groupement	32 000,00		-32 000,00	<b>EP 2012 APD Vie Etraz et rte de St Jean Transfert au 2041582 STE Affectation 2012 Réseaux EP au SIEA</b>
op.21	21538	autres réseaux	18 000,00	-18 000,00		<b>EP 2012 APD Vie Etraz et rte de St Jean Transfert au 2041582 STE Affectation 2012 Réseaux EP au SIEA</b>
op 21	2313	constructions	38 356,00	-38 356,00		<b>transfert en 2313 ONI aménagement arcades locaux commerciaux (2ba-2bb) ostéopathe + psychologue (38 356 €)</b>
op.68	202	frais sur documents d'urbanisme	8 653,00	200,00		complément annonces modification simplifiée 3 du Plan Local d'Urbanisme
op.74	2313	constructions	38 356,00	-13 143,00		pour équilibre dépenses supplémentaires DM1
op.74	2315	installations techniques	1 320,00	650,00		BETECH étude sol complémentaire = 1944 €
op. 88	2117	bois et forêt	0,00	12 333,00		transfert du 2312
op. 88	2312	terrains	12 500,00	-12 500,00		transfert au 2117

### **3.2 VENTE DE TERRAIN D'UNE SUPERFICIE DE 97 m<sup>2</sup> A M. BESSON Lionel**

Monsieur le Maire rappelle le courrier de Monsieur Lionel BESSON indiquant son intention d'acquérir la parcelle communale F 2645 jouxtant sa propriété, parcelle F 1261. La superficie de cette parcelle est de 97 m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire précise qu'il a sollicité la Direction Départementale des Finances afin de connaître le prix de cette vente. L'avis du domaine, après avoir tenu compte du droit de passage grevant cette parcelle, a estimé le montant du m<sup>2</sup> à 120 €.

Monsieur le Maire rappelle que dans sa séance du 17 janvier 2013, l'assemblée avait donné son accord de principe.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à accepter la vente à Monsieur Lionel BESSON de la parcelle communale F 2645 jouxtant sa parcelle 1261. Il demande de fixer le prix de vente à 120 € le m<sup>2</sup>, soit pour cette superficie de 97 m<sup>2</sup>, un montant de vente s'élevant à 11 640 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

ACCEPTTE la vente à Monsieur Lionel BESSON de la parcelle communale F 2645, jouxtant sa parcelle 1261.

FIXE le prix de vente à 120 € le m<sup>2</sup> soit pour cette superficie de 97 m<sup>2</sup> un montant de vente s'élevant à 11 640 €.

AUTORISE Monsieur le Maire, où en cas d'empêchement, un adjoint à signer tous les actes notariés à intervenir et toutes pièces s'y rapportant.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

## **4. DIVERS**

### **4.1. ECOLE – COLLEGE – GYMNASSE**

#### **4.1.1. ECOLE**

4.1.1.1. Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 20 juin 2013.

\* 272 élèves sont inscrits pour la rentrée 2013.

## 4.1.2. COLLEGE

4.1.2.1. Compte-rendu du Conseil d'Administration du 20 juin 2013.

Les travaux de réfection de la toiture devraient commencer le 07 juillet 2013. Prévision de la rentrée 2013-2014.

Le seuil des 600 élèves sera allègrement dépassé. Une convention a été signée pour le restaurant scolaire avec la société Elior et le Sou des Écoles.

## 4.2. VOIRIE

4.2.1. Compte-rendu de la réunion du 26 juin avec M. Mosseri pour l'impasse des Bocagnes

\* Le Conseil Municipal, accepte, par 6 voix contre 5 et 2 abstentions de réaliser les travaux dans l'impasse des Bocagnes, située en zone U. M. Mosseri se chargeant du déneigement. Cet accord devra faire l'objet d'un acte notarié.

4.2.2. Point sur les travaux d'enfouissement des réseaux secs à Feigères.

L'enfouissement des réseaux est à 80 % réalisé à ce jour. L'entreprise FAVRE est actuellement sur la place du Moléron, dernière partie restante à réaliser. Les travaux seront finalisés autour du 17 juillet 2013.

## 4.3. BUDGET - FINANCES

4.3.1. Trésorerie au 1er juillet 2013 : 1 168 770,42 €.

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

4.3.2. Réalisation du budget investissement :

Objet	Tiers	Réalisé
Annonce Mise à disposition public PLU modification simplifiée n°3	Imprimerie du MESSAGER	242,43
Annonce Mise à disposition public PLU modification simplifiée n°3	PUBLIPRINT Dauphine	214,49
Subvention d'équipement Éclairage Public APD 2012 Vie Etraz/St Jean	SYNDICAT ELECTRICITE AIN	10259
raccordement électrique portail autoportant local voirie	JS ELECTRICITE GENERALE	505,91
Acquisition 2 miroirs voirie diamètre 600 + support	LACROIX SIGNALISATION	889,85
KARCHER HDS 6/14C N°010113 Nettoyeur eau chaude	DIMA	2600,03
Échafaudage ALU de 2.95 Mètres	DESCOURS ET CABAUD	1317,99
Acquisition PERFORATEUR GBH 2-26	DESCOURS ET CABAUD	178,41
Acquisition Pompe à graisse 60/1 TONN.50/60 équipement + chariot	DESCOURS ET CABAUD	482,71
Acquisition Étau de serrage rapide 150 MM 2022	DESCOURS ET CABAUD	241,59
Acquisition Coffret/Modèle K.500PB Outils 3/4 6P	DESCOURS ET CABAUD	552,55
Pompe TECHNOMA T800 K7 n° série PA 5011755	DIMA	126
Clé à chocs 1/2 CHICAGO Pneumatique CP7759 REFS27739	DIMA	466
Enrouleur automatique+18m de tuyau diamètre 15mm réf Y012205 (gonfleur)	DIMA	418
Acquisition Téléphone C610IP KNET Fibre optique local voirie	KWAOO Com K NET	89,99
Acquisition armoire vestiaire VIP 2001 local voirie	DESCOURS ET CABAUD	360
Acquisition 2ème columbarium 9 cases granit PORINO au cimetière	PUECH Marbrerie du SORGIA	5016,02
Situation 5 LOT 3 Charpente BS Maison des Sociétés	LP CHARPENTE	48963
Situation 5 LOT 4 Couverture CU Maison des Sociétés	LPC ZINGUERIE	48269,86
Situation 5 LOT 5 Étanchéité Maison des Sociétés	ERIC	23748,72
Situation 5 LOT 6 Métallerie Maison des Sociétés	MTM	6003,62
Situation 5 LOT 14 Chauffage Maison des Sociétés	SETO	84893,28
Situation 5 CP3 SIT 5/13 LOT 13 Électricité Maison des Sociétés	BALLAND JACQUET	9319,16
Échéance MISSION CSPS Maison des Sociétés	DEKRA INDUSTRIAL	389,9
Situation 5 LOT 2 Gros Œuvre Maison des Sociétés	JACQUET	54772,06
Situation 5 LOT 7 Menuiserie extérieure Maison des Sociétés	SMA Menuiserie Aluminium	23406,92
Situation 5 LOT 8 Menuiserie intérieure Maison des Sociétés	SCOP Menuiserie de l'Ain	5221,2
Acompte 2 situation 6 LOT 9 Plâtrerie Maison des Sociétés	BONGLET	34991,43

Objet	Tiers	Réalisé
échéance 7 contrôle technique Maison des Sociétés	VERITAS BUREAU	1420,85
Situation 6 LOT 1 VRD Maison des Sociétés	FAMY ET CIE	18251,92
		383612,89

#### **4.4. MAISON DES SOCIETES**

4.4.1. Bilan financier : la plus value sur les travaux réalisés fin juin est de 0.17 % soit 3 796.22 E. HT pour des travaux devisés à 2 178 890.76 € HT.

#### **4.5. CONTENTIEUX**

4.5.1. Présentation du mémoire de Droit Public Consultants suite à l'arrêté d'annulation du PC Mercuel

#### **4.6. CENTRE DE LOISIRS**

4.6.1. Compte-rendu de la réunion avec la directrice du 11/06/2013 ne portant que sur des points de « vie courante ».

4.6.2. Compte-rendu de la réunion avec les parents pour la préparation de la saison d'été. Information aux parents sur le déroulement des journées d'animation.

#### **4.7. CIMETIERE**

4.7.1. Présentation de l'avant-projet proposé par le bureau Géosign.

### **5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

#### **5.1. CCPG**

5.1.1. Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 27/06/2013

Administration générale : après de longues discussions, report du vote, en septembre, sur la modification des statuts et plus particulièrement du Plan Local d'Urbanisme International.

Finances : Approbation du Compte Administratif 2012 et Présentation du Compte de Gestion 2012

5.1.2. Compte-rendu de la réunion du 21/06/2013 concernant l'emplacement des futurs bacs semi enterrés sur la commune.

La commune ayant été désignée commune pilote, pour les petites communes, un certain nombre d'emplacement de bacs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères ont été définis avec la CCPG. Pour tous les bacs, les emplacements définitifs ne seront validés qu'après que la commune se soit assurée de la-non présence de réseaux humides ou secs en dessous. Pour certains, il faudra que les promoteurs immobiliers acceptent le principe de la collecte par bacs et modifient le règlement de leurs copropriétés.

#### **5.2. SIVOS**

5.2.1. Compte-rendu de la réunion avec les associations pour le planning d'occupation du gymnase du 26/06/2013.

Ce dernier est bien plein et les associations qui occupent, à l'année, le gymnase demandent d'être prioritaires par rapport à celles qui ne l'occupent qu'occasionnellement. Le SIVOS devra répondre à cette demande.

#### **5.3.ASA**

5.3.1. Point sur le dossier

La Préfecture ne semble pas être d'accord pour la création de ce type d'association communale.

Vraisemblablement plus par méconnaissance de ce type d'association que pour les raisons officielles formulées : la route appartient également à des propriétaires privés sur la commune de Sergy.

### **6. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **6.1. URBANISME**

6.1.1. Compte-rendu de la réunion du 10/06/2013

### Déclarations Préalables

- M. ARIFI Naïm – 250, Rue du Branlant à Logras – Création d'un mur de soutènement avec grillage – pose d'un portail sur espace commun – Avis défavorable non autorisé
- M. DECOMBAZ Michel – 27, Rue des Primevères – Création d'un mur de soutènement avec grillage – Avis défavorable Manque un plan de coupe du terrain
- M. VUAILLAR Gérard – 335, Chemin du Creux de l'Étang à Feigères – Division de parcelle création d'un lot A Avis favorable
- M. CHARLERY Eddie – 278, Rue du Branlant à Logras - Pose d'un velux – Avis favorable
- M. BRUCKERT Gérard – 212, Chemin du Creux de l'Étang à Feigères – Modification des ouvertures création d'une Terrasse – Création d'une porte sur le vide sanitaire – Avis défavorable – Places de stationnement insuffisant
- M. LEVRAT Stéphane – Rue du Mail – Démolition d'un abri de jardin – Avis favorable
- M. COME Joël – 338, Rue de la Fontaine Chargonnet à Logras – Création d'une terrasse en bois – Avis défavorable Distance de limite de propriété insuffisante
- M. CARE Jean-Claude – 320, Rue du Branlant à Logras – Remplacement des menuiseries extérieures en bois par du PVC Avis favorable

### Permis de construire

- M. DELACHAT Frédéric – 52, Route de St Jean de Gonville – Rénovation et agrandissement d'un bâtiment existant Avis favorable

#### 6.1.2. Compte-rendu de la réunion du 26/06/2013

### Déclarations Préalables

- M. GONZALEZ Jésus – 717, Route de Lyon – Construction d'un abri de jardin en bois – À revoir manque les côtes
- M. CUZIN Lucien – 373, Route de Pougny – Extraction de gravier – Avis favorable
- M. CUZIN Lucien – Rue de Bruel à Logras – Division de parcelles en deux lots pour constructions – Avis favorable
- M. COME Joël – 338, Rue de la Fontaine Chargonnet à Logras – Création d'une terrasse en bois – Avis favorable

## **6.2. ASSOCIATIONS**

### 6.2.1. Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Foot du 13/06/2013.

Rapport annuel moral et financier. Le Football Sud Gessien équilibre un budget de 140 000 €. Différents souhaits ont été émis comme l'éclairage du terrain d'entraînement, la pose d'un grillage sur une partie du terrain d'entraînement . Ces requêtes feront l'objet d'un examen en commission.

### 6.2.2. Compte-rendu de la réunion avec la Sté de Jeunesse pour l'organisation de la vogue de Logras du 18/06/2013

Les membres du Conseil donnent un avis favorable pour financer des agents de sécurité supplémentaires pour ne pas rencontrer de débordements lors de cette manifestation.

### 6.2.3. Compte-rendu de la réunion avec les associations pour l'organisation du Forum du 18/06/2013

Pointage des sociétés communales ainsi que celles utilisant le gymnase pouvant être présentes le 07 septembre 2013.

### 6.2.4. Point sur la soirée du Festival de Rue du 19/06/2013

Comme les années précédentes les artistes ont présentés un très bon spectacle. Il est dommage que peu de personnes se soient déplacées, dans la mesure où le festival s'adresse à tout public.

## **7. COURRIER**

### 7.1. Remerciement de la Bibliothèque pour le versement de la subvention

### 7.2. Courrier de M. Blanc Régis s'interrogeant sur l'état du terrain et sur les véhicules entreposés par un voisin.

M. Le Maire reconnaît qu'à ce jour, il n'a pas de réponse satisfaisante à donner, malgré la présentation de ce problème, sur place, avec M. Le Sous-Préfet et malgré la note parue dans le Petit Péronnais.

## **8. DIVERS**

### 8.1. Prochain Conseil Municipal le 18 juillet à 20H00 précédé de la visite de la Maison des Sociétés à 19H00.

### 8.2. Rassemblement pour la cérémonie du 14 juillet à 18 H. 45 à l'ancienne mairie.

## **SEANCE LEVEE À 23H.15**